

SPOREVER

Société Anonyme

Au capital de 4.821.896,80 €

Siège social : 16, rue du Dôme – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

482 877 388 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions légales et statutaires, en vue notamment (i) d'approuver les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2015 de la société SPOREVER (la « **Société** »), (ii) d'en affecter le résultat, (iii) d'approuver les comptes consolidés établis par la Société pour son compte et celui de ses filiales (le « **Groupe** » ou le « **Groupe SPOREVER** ») au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et (iv), de vous rendre compte de l'activité de la Société et du Groupe, de notre gestion au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2015.

Il vous sera, par ailleurs, donné lecture des rapports dans lesquels votre Commissaire aux Comptes relate les conditions d'exercice de sa mission et fait état des conclusions auxquelles les ont amené les divers contrôles et vérifications effectués par ses soins dans le cadre du mandat que vous leur avez confié.

Tous les documents prescrits par la loi ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

L'objet du présent rapport est de vous donner des informations nécessaires au vote des résolutions qui vous seront soumises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et sur l'activité de la Société.

I – Activité du Groupe

Avec un retour à la rentabilité en 2014, notre challenge sur l'exercice 2015 était de confirmer ce résultat sur une année impaire pauvre en évènement sportifs. Un challenge d'autant plus important à respecter suite à un changement de direction à la fin du premier semestre et à l'absorption de plusieurs structures durant le second semestre. Toujours dans le même esprit de détermination et de rigueur, nous sommes fiers de constater que nos efforts ont été récompensés et l'objectif atteint. Malgré un chiffre d'affaires net consolidé de 11M€, en baisse de près de 2M€ par rapport à 2014, le Groupe affiche un résultat d'exploitation positif de +0,6M€, soit une hausse de 0,3M€ par rapport à 2014.

Les efforts de commercialisation et de meilleurs choix de business dans la production audiovisuelle ont permis de mieux investir nos équipes dans ce qu'elles maîtrisent parfaitement. Le savoir-faire de cette nouvelle direction et la recherche de synergies avec les nouvelles structures absorbées ont également eu un impact sur le résultat 2015. Dans le même temps, nous avons relevé de nouveaux défis suite à une délocalisation de nos structures à Boulogne Billancourt. Ce déménagement nous a permis de démontrer notre savoir-faire dans la construction de plateaux de tournages dans un timing extrêmement limité, à des coûts maîtrisés tout en gardant la qualité de nos prestations.

La confirmation de la bonne rentabilité du Groupe dans cette année impaire constitue un fait marquant de cet exercice 2015. Notre capacité à éditer, produire des contenus et des programmes premium et à monétiser les audiences digitales continue d'être notre meilleur atout pour pérenniser cette rentabilité.

- Evénements significatifs de l'exercice

Aux termes des décisions du conseil d'Administration de SPOREVER en date du 4 mai 2015, (i) M. Pascal CHEVALIER a été coopté administrateur de SPOREVER et nommé Président Directeur Général de SPOREVER et (ii) M. Gautier NORMAND a été nommé directeur général délégué de SPOREVER.

Aux termes des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale de SPOREVER en date du 29 mai 2015, il a été décidé de nommer M. Gautier NORMAND et M. Guillaume SAMPIC en qualité d'administrateurs de SPOREVER.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de SPOREVER en date du 30 septembre 2015 a approuvé une réduction de capital motivée par des pertes d'un montant de 3.737.456,80 € par réduction du nominal des actions de 2,50 € à 0,80 € ramenant ainsi le capital social de 5.496.260 € à 1.758.803,20 € par imputation du montant de la réduction de capital, soit 3.737.456,80 € sur les pertes inscrites au compte « report à nouveau » (post affectation du résultat 2014) dont le montant a été ramené de (3.776.471) € à (39.014,20) €.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de SPOREVER en date du 30 septembre 2015 a approuvé la fusion avec la société ATTRACTIVE SPORT (société anonyme dont le siège social est sis 16, rue du Dôme – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 801 169 145). Dans le cadre de cette fusion, il a été procédé à une augmentation de capital d'un montant nominal de 3.063.093,60 € en rémunération de la fusion susvisée par création et émission de 3.828.867 actions nouvelles.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Quatre challenges en 2016 sur notre activité d'éditeur et de producteur :

- Forte augmentation de notre activité digitale notamment permise par la refonte de nos supports digitaux « 365 » (fixes et mobiles) et par l'amélioration des expériences utilisateurs par le développement du pôle e-commerce du Groupe. Nous comptons sur les nouveaux sites pour optimiser la structure technique aux impératifs de SEO et de référencement, et améliorer l'expérience internaute en prévision des événements de 2016 (Coupe d'Europe de football et JO de Rio notamment).
- Malgré une forte concurrence de la TNT, nous comptons renouveler pour une 5e saison notre chaîne télé que ce soit sous cette forme actuelle ou dans une toute nouvelle formule.
- Maintenir la croissance de notre pôle de production audiovisuelle « BtoB » qui constitue déjà un actif référent sur le marché,
- Développer un pôle BtoB référent dans le Sport par l'intermédiaire de notre marque « Sport Stratégies » acquise en 2015.

Parallèlement à ces challenges, l'objectif principal reste évidemment de consolider cette rentabilité tout en maintenant nos exigences de qualité des contenus produits sur nos supports et pour le BtoB. Compte tenu des difficultés attendues dans notre métier d'éditeur de contenus, nous devons poursuivre notre politique de rigueur sur les coûts et impérativement gagner de nouveaux marchés

dans la production de contenus pour des tiers sur le web, le mobile et la télévision. La qualité de nos équipes et de nos outils devrait nous permettre de relever ce défi.

- Activité en matière de recherche et de développement.

Néant

- Prises de participations significatives dans les sociétés ayant leur siège social en France ou prises de contrôle de telles sociétés intervenues au cours de l'exercice

Au cours du mois de novembre 2015, votre société a acquis 100% du capital et des droits de vote de la société SPORT STRATEGIES (société par actions simplifiée au capital de 39.420 € dont le siège social est situé ZAC des Cornillons Nord – 93200 SAINT DENIS, immatriculée au RCS de BOBIGNY sous le numéro 478 052 228) spécialiste de l'information et du marketing sportif.

SPORT STRATEGIES couvre l'actualité du marketing et du sponsoring sportif via son site Sportstrategies.com et à travers son magazine SPORT STRATEGIE Hebdo.

SPORT STRATEGIES compte à ce jour quelque 65.000 abonnés à sa newsletter hebdomadaire et plusieurs centaines de clients, sponsors, fédérations, clubs etc.

- Création de sociétés filiales ayant leur siège social en France

Il n'a été créé aucune filiale durant cette exercice.

- Evénements intervenus depuis la clôture

Néant

- Indication sur l'utilisation des instruments financiers

SPOREVER n'a recours à aucun instrument financier (couverture de change ou couverture de taux).

II - Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et des sociétés du Groupe

Résultat du Groupe (comptes consolidés)

Le chiffre d'affaires consolidé 2015 s'est élevé à 10.774 k€ contre 13.372 k€ pour l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires a certes diminué en 2015, mais la profitabilité s'est améliorée. Le Groupe Sporever réussit à maintenir son chiffre d'affaires sur ses activités récurrentes Marques 365 et BtoB. La production du téléfilm « la Dernière échappée » en 2014 explique la différence de CA avec l'exercice 2015 (environ 2M€). Une autre différence s'explique par une année pauvre en évènements sportifs. La consolidation de l'activité e-commerce étant réalisée au 1^{er} octobre 2015, le poids de ce chiffre d'affaires reste faible en 2015.

Le résultat d'exploitation consolidé 2015 ressort à 641 k€ contre 286 k€ pour l'exercice précédent :

Après un retour à l'équilibre en 2014, le Groupe a su maintenir sa position avec un résultat d'exploitation positif de +0,64M€. Ce résultat est confirmé grâce à une valeur ajoutée reconnue sur le marché, une politique de coûts rigoureuse et une toute nouvelle force commerciale due à ce récent changement de direction.

En 2015, les charges d'exploitations s'élèvent à 10,4M€ contre 13,2M€ en 2014 et se décomposent de la manière suivante :

- 4,9M€ d'achats et charges externes contre 6,5M€ en 2014. Cette baisse de 2,5M€ s'explique principalement par la baisse du chiffre d'affaires et les coûts de co-production de la fiction.
- 0,17M€ d'impôts et taxes contre 0,3M€ en 2014.
- 4,6M€ de masse salariale contre 5,6M€ en 2014. La baisse de la masse salariale s'explique par la baisse des effectifs (69 ETP en 2015 vs 73 en 2014) et du personnel pigistes et intermittents.
- 0,7M€ d'amortissements et provisions contre 0,8M€ en 2014.

Le résultat financier ressort à (0,11M€) contre 0,02M€ en 2014.

Le résultat exceptionnel 2015 s'établit à -1,9M€. Cette perte est principalement constituée par la sortie d'immobilisations corporelles suite au déménagement intervenu en octobre 2015 et la dépréciation des sites Internet (fixe et mobile) dans le cadre de la refonte réalisée en 2016.

Le résultat net s'élève à (-1 393 k€) contre 277k€ pour l'exercice précédent.

Résultats sociaux de la Société

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le chiffre d'affaires périmètre social, constitué de refacturations de prestations au profit des sociétés du Groupe, s'est élevé à 1.290.836 € contre 1.117.001 € pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation périmètre social de l'exercice ont atteint au total 2.271.874 € contre 1.437.830 € pour l'exercice précédent. Elles sont constituées essentiellement d'honoraires et de dépenses marketing pour le business e-commerce.

Le résultat d'exploitation périmètre social ressort pour l'exercice à (978.579 €) contre un résultat de (320.801 €) pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de (1.071.486) € des produits et frais financiers, il s'établit à un solde de (2.050.065 €) contre un solde de (395.027 €) pour l'exercice précédent.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel de (668.107 €), l'exercice clos le 31 décembre 2015 se traduit par une perte de (2.718.172 €) contre une perte de (405.312 €) pour l'exercice précédent.

L'exercice clos au 31 décembre 2015 fait apparaître une perte de (2.718.172 €).

III- Présentation des comptes – Méthodes d'évaluation

Nous vous précisons que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'année précédente.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de continuité d'exploitation et d'indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En application des dispositions de l'article L. 232-6 du Code de Commerce, nous vous précisons qu'aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels, comme dans les méthodes d'évaluation retenues.

IV - Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de (2.718.172 €).

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

- au compte "report à nouveau" pour (2.718.172 €)

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois exercices précédents.

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts nous vous demanderons également, lors de l'assemblée, de constater qu'aucune charge ni aucune dépense somptuaire n'a été enregistrée au cours de l'exercice.

V - Information sur les délais de paiement « fournisseurs »

Conformément à l'art L441-6 du code de commerce modifié par la loi du 4 août 2008, le délai de règlement des sommes dues est fixé au trentième jour suivant la date de réception des marchandises

ou d'exécution de la prestation demandée sauf dispositions contraires figurant aux conditions de vente ou convenues entre les parties. Le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne peut dépasser quarante-cinq jours fin de mois ou soixante jours à compter de la date d'émission de la facture.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs (en K€) :

	Total	Factures à 30 jours	Factures à 45 jours	Factures à 60 jours	Dettes échues
2015	1.572	54	122	1.067	329
2014	173	30	5	7	132

VI – Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices figure en **Annexe 1 et le tableau** faisant apparaître les résultats du Groupe au cours de chacun des cinq derniers exercices figure en **Annexe 2**

VII – Evolution du titre coté en bourse au cours de l'exercice

Au 31 décembre 2015, le cours de l'action s'établissait à 1,65 euros, soit une capitalisation boursière de 9,9 M euros.

Ci-dessous est présentée l'évolution du cours de l'action SPOREVER au cours de l'exercice 2015.

Evolution du cours de l'action et des volumes de titres échangés – Source : Euronext



VIII – Situation des filiales et participations au 31 décembre 2015

Au 31 décembre 2015, votre Société détenait directement :

- 100% du capital de de la société MEDIA365, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 4.488.745 € dont le siège social est situé 73, rue Henri Barbusse – 92110 CLICHY et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 432 067 601 ; cette société est la société d'exploitation du Groupe aussi bien en Edition et en Production, sur ses propres marques365 (web et TV) et en BtoB (mobile, brandcontent et TV). Cette société a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 9.821.416 € contre 13.381.432 € en 2014 et un résultat net de (489.281 €) contre 770.210 € en 2014.
- 100% du capital de la société SPORT ET STRATEGIES, société par actions simplifiée au capital de 39.420 € dont le siège social est situé 16 rue du Dôme – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 478 052 228 ; cette société a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 361.149 € contre 430.038 € en 2014 et un résultat net de (158.395 €) en 2015 contre 38.818 € en 2014.

- 100% du capital de la société SPOREVER INTERNATIONAL LTD constituée en Angleterre en Novembre 2006. La société est dotée d'un capital de 100.000 Livres Sterling non appelé, elle n'a encore connu aucune activité.
- 66,7% du capital de la société SPORTSHOP, société à responsabilité limitée au capital de 300.400 € dont le siège social est situé au 45 chemin de Fauveau 78670 VILLENES-SUR-SEINE et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de VERSAILLES sous le numéro 444 133 169 ; cette société a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 3 899 351 € contre 4 331 024 € en 2014 (exercice du 01/03/14 au 31/12/14) et un résultat d'exploitation de (347 393) € en 2015 contre (-305 646) € en 2014. Un jugement d'ouverture de redressement judiciaire a eu lieu en date du 8 décembre 2015 et la période d'observation expire le 8 juin 2016.

IX - Aliénations et participations croisées

Néant.

X - Répartition du capital de la Société

Vous trouverez ci-dessous une répartition du capital et des droits de vote à la suite de la fusion intervenue en septembre 2015. Par application des dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce, nous vous informons que l'identité des personnes physiques et morales détenant directement ou indirectement un nombre d'actions du vingtième (5 %), du dixième (10 %), des trois vingtièmes (15 %), du cinquième (20 %), du quart (25 %), du tiers (33,33 %), de la moitié (50 %), des deux tiers (66,66 %), des dix-huit vingtièmes (90 %) ou des dix-neuf vingtièmes (95 %) du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales dans la Société à la fin du dernier exercice clos (31 décembre 2015) est la suivante :

ACTIONNAIRES	NOMBRES D' ACTIONS	% DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE
CHEVALIER Thierry	87 499	1,45%
CPI SASU	1 675 659	27,80%
NAV	21 000	0,35%
ENGUEHARD Gilles	13 999	0,23%
ICHAÏ Alexandre	105 000	1,74%
LOGIXEL SA	42 000	0,70%
MGU CONSEIL	13 999	0,23%
MY ORIGINAL EVENT	4 969	0,08%
NEWS INVEST SA	33 592	0,56%
ROSHEART FINANCES – SARL	34 490	0,57%
PY Nicolas	68 977	1,14%
NEXTEDIA	34 999	0,58%
ONLINE INVESTMENT & CONSULTING	19 249	0,32%
ROULLEAUX Nicolas	1 764	0,03%
PINOT Eric	21 000	0,35%
PRUNIER Raphael	2	0,00%
REWORLD MEDIA	660 133	10,95%
RPJ INVESTMENTS & CONSULTING PTE ⁷	29 400	0,49%
SARFATI Alain	10 500	0,17%
TELEFIN SA	561 750	9,32%
TEMPELMAN Marc	52 498	0,87%
KEPLER CORPORATE FINANCE	13 999	0,23%
JAG CONSEILS	12 249	0,20%

T&M	5 670	0,09%
REACTIVE WEB	6 510	0,11%
DILACE INVEST	3 501	0,06%
Francaise AM	292 110	4,85%
Autres <i>Historiques ATTRACTIVE SPORT</i>	2 352	0,04%
ORANGE SA	276 546	4,59%
Autres historiques SPOREVER	927 386	15,39%
Auto Contrôle	994 572	16,50%
TOTAL	6 027 371	100,00%

- Programme de rachat d'actions

NEANT

XI – Fonds Propres - Endettement

Société

Au 31 décembre 2015, la Société bénéficie d'une trésorerie disponible de 55.009 € et de capitaux propres positifs de 2.766.400 €. Les dettes fiscales et sociales s'élèvent au 31 décembre 2015 à 142.273 €.

Dettes financières :

Les dettes financières du groupe s'élèvent au 31/12/2015 à 521.370 €. Elles sont composées principalement d'emprunts.

Groupe

La position nette de trésorerie du Groupe à la clôture s'établissait à 2.275 k€.

XII – Tableau sur les délégations en matière d'augmentation de capital

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif des délégations de pouvoirs et/ou de compétences accordées par l'Assemblée Générale Extraordinaire au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital et en cours de validité à la clôture de l'exercice.

	DELEGATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE	AU DE FIN DE LA DELEGATION
1.	<u>Assemblée Générale du 30 octobre 2015 :</u> Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'une ou plusieurs augmentations de capital par l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, notamment des bons de souscription d'actions attribués gratuitement à tous les actionnaires avec	Néant	30.12.2017

	<p>maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires</p> <p>Plafond : 1.446.568 € de nominal</p> <p>Durée : 26 mois</p>		
2.	<p><u>Assemblée Générale du 30 octobre 2015 :</u></p> <p>Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'une ou plusieurs augmentations de capital par l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public</p> <p>Plafond : 1.446.568 € de nominal</p> <p>Durée : 26 mois</p>	Néant	30.12.2017
3.	<p><u>Assemblée Générale du 30 octobre 2015 :</u></p> <p>Délégation de compétence au Conseil d'Administration à de décider d'une ou plusieurs augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories définies de personnes</p> <p>Plafond : 1.446.568 € de nominal</p> <p>Durée : 18 mois</p>	Néant	30.04.2017
4.	<p><u>Assemblée Générale du 30 octobre 2015 :</u></p> <p>Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par l'émission d'actions ordinaires ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'un placement privé.</p> <p>Plafond : 1.446.568 €</p> <p>Durée : 26 mois</p>	Néant	30.12.2017
5.	<p><u>Assemblée Générale du 30 octobre 2015 :</u></p> <p>Autorisation au Conseil d'Administration en vue d'attribuer des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) avec suppression du droit préférentiel de souscription</p> <p>Plafond : 482.189,60 € de nominal</p> <p>Durée : 18 mois</p>	Néant	30.04.2017
6.	<p><u>Assemblée Générale du 30 octobre 2015 :</u></p> <p>Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'attribuer des actions gratuites existantes ou à créer</p> <p>Plafond : 10% du capital social</p> <p>Durée : 38 mois</p>	Néant	30.12.2018

7.	<u>Assemblée Générale du 30 octobre 2015 :</u> Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet réduire le capital social par annulation des actions auto détenues Plafond : 10% du capital social pendant une période de 24 mois Durée : 26 mois	Néant	30.12.2017
8.	<u>Assemblée Générale du 30 octobre 2015 :</u> Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeur mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés ayant adhéré à un plan d'épargne entreprise Plafond : 3% du capital social Durée : 18 mois	Néant	30.04.2017

XIII – Approbation des conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce

Nous vous précisons que les conventions réglementées conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution a été poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont fait l'objet d'un examen par le Conseil d'Administration qui a décidé de maintenir les autorisations précédemment octroyées pour l'ensemble des conventions poursuivies.

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et qui se sont poursuivies ou qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'administration.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

XIV – Conventions conclues directement ou indirectement entre un dirigeant ou un associé à plus de 10% de la Société et une filiale à plus de 50% de la Société

Convention de prestations entre REWORLD MEDIA FACTORY (société par actions simplifiée au capital de 1.000 € dont REWORLD MEDIA détient plus de 50% du capital et représentée par Pascal CHEVALIER, son Président) et la société MEDIA365 (filiale à 100% de SPOREVER dont Pascal CHEVALIER et Gautier NORMAND sont respectivement président directeur général pour l'un, et directeur général délégué et administrateur pour l'autre) pour l'utilisation du CMS développé par REWORLD MEDIA FACTORY sur la base de l'outil « open source » WordPress.

XV – Administration de la Société

- Liste des mandats et fonctions dans la Société

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés au sein de la société par chacun des mandataires sociaux.

Nom, prénom	Fonctions	Date de nomination en qualité d'administrateur	Date d'expiration du mandat d'administrateur
M. Pascal CHEVALIER	Président Directeur Général Administrateur	Ratification de la cooptation par l'Assemblée Générale du 29 mai 2015	Assemblée générale statuant sur l'exercice clos le 31 décembre 2016
M. Gautier NORMAND	Directeur Général délégué Administrateur	29 mai 2015	Assemblée générale statuant sur l'exercice clos le 31 décembre 2017
ORANGE SA représentée par M. Jérôme Berger	Administrateur	12 juin 2014	Assemblée générale statuant sur l'exercice clos le 31 décembre 2016
M. Franck BRUSCO	Administrateur	6 juin 2013	Assemblée générale statuant sur l'exercice clos le 31 décembre 2015
M. Patrick CHENE	Administrateur	12 juin 2014	Assemblée générale statuant sur l'exercice clos le 31 décembre 2016
M. Guillaume Renaud SAMPIC	Administrateur	29 mai 2015	Assemblée générale statuant sur l'exercice clos le 31 décembre 2017
M. Romain ROULLEAU	Administrateur	30.09.2015	Assemblée générale statuant sur l'exercice clos le 31.12.2018
M. François THEAUDIN	Administrateur	30.09.2015	Assemblée générale statuant sur l'exercice clos le 31.12.2018
M. Bertrand FOLLIET	Administrateur	30.09.2015	Assemblée générale statuant sur l'exercice clos le 31.12.2018
M. Georges SANS	Administrateur	30.09.2015	Assemblée générale statuant sur l'exercice clos le 31.12.2018

M. Pascal CHEVALIER, Président du Conseil d'Administration et Président Directeur général de la Société est également :

- Président Directeur Général de la société REWORLD MEDIA, société anonyme ayant son siège social au 16, rue du Dôme – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 439.546.011 RCS NANTERRE,
-
- Administrateur de la société TRINOVA CREATION, société par actions simplifiée ayant son siège social : 17, avenue Charles de Gaulle - 69 370 ST DIDIER AU MONT D'OR immatriculée au R.C.S de LYON sous le numéro 424 936 482 ;
- Administrateur de la société TRINOVA, société anonyme ayant son siège social : 17, avenue Charles de Gaulle - 69 370 ST DIDIER AU MONT D'OR immatriculée au R.C.S de LYON sous le numéro 411 877 657,
- Administrateur de la société ARCHIPEL SA, société anonyme ayant son siège social 101, rue Jean Jaurès - 92 300 LEVALLOIS-PERRET, immatriculée au R.C.S de NANTERRE sous le numéro 410 773 279,
- Administrateur de la société LEADMEDIA GROUP, société anonyme ayant son siège social situé 11 bis rue Scribe - 75009 PARIS, et immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 504 914 094,
- Président du Conseil d'Administration et Administrateur de la société NEXTEDIA, société par actions simplifiée ayant son siège social au 16, rue du Dôme – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 429 699 770 RCS NANTERRE,
- Président de la société CPI, société par actions simplifiée à associé unique ayant son siège social 13, rue Saint-Lazare – 75009 PARIS et immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 502 687 577,
- Gérant de la « Société civile immobilière LES TENNIS DE CHAILLY » ayant son siège social 7, route de Fontainebleau 77930 CHAILLY EN BIERE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MELUN sous le numéro 323 362 582,
- Gérant de la société civile immobilière « IMMO VENTURE 1 » ayant son siège social 49, rue de l'Est 92100 BOULOGNE, au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 444 769 160.
- Gérant de la société EDI SIC, société à responsabilité limitée ayant son siège social 16, rue du Dôme – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée au R.C.S. de NANTERRE sous le numéro 397 912 528,
- Président du Conseil d'administration de la société TRADEDOUBLER AB, société de droit suédois ayant son siège social au Birger Jarlsgatan 57A, 7th floor, Stockholm et immatriculée sous le numéro 556575-7423.

M. Gautier NORMAND, Administrateur et Directeur Général Délégué de la Société, est également :

- Gérant de la société JAG CONSEILS, société à responsabilité limitée ayant son siège social situé 86, rue de Paris – 92100 NANTERRE et immatriculée au R.C.S. de NANTERRE sous le numéro 789 696 648 ;
- Administrateur de la société TRADEDOUBLER AB, société de droit suédois ayant son siège social au Birger Jarlsgatan 57A, 7th floor, Stockholm et immatriculée sous le numéro 556575-7423 ;
- Administrateur et Directeur Général Délégué de la société REWORLD MEDIA, société anonyme ayant son siège social au 16, rue du Dôme – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 439.546.011 RCS NANTERRE.

M. Jérôme Berger, représentant la société ORANGE SA, Administrateur, est également :

- Président du Conseil d'Administration de Atlas Services Belgium
- Administrateur de Globecast Holding
- Administrateur de M2OCity

M. Franck BUSCO, Administrateur, est également :

- Président de Efficiency Network
- Président de Digital-Stores.com

M. Patrick CHENE, Administrateur, est également :

- Gérant de JPMA SARL
- Gérant de Leccia SC

M. Guillaume Renaud SAMPIC, Administrateur, est également :

- Board Member de Yazino Group AG
- Membre du Comité de Surveillance de la société A.Mob, SAS
- Gérant de GCC Conseil

M. François THEAUDIN, Administrateur, est également :

- Directeur Général et Administrateur de la société NEXTEDIA, société par actions simplifiée ayant son siège social au 16, rue du Dôme – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 429 699 770 RCS NANTERRE,
- Gérant de Arelio

M. Bertrand FOLLIET, Administrateur, est également :

- Administrateur de la société Evenium,
- Administrateur de la société Entrepreneur Venture Conseil,
- Administrateur de la société Entrepreneur Venture Gestion,
- Administrateur de la société Cellcast PLC,
- Administrateur de la société Cellcast UK,

- Administrateur de la société Tview,
- Administrateur de la société SMS Media,
- Administrateur de la société Fresh venture,
- Administrateur de la société Eurasian Property,
- Administrateur de la société West Pacific Ltd,
- Administrateur de la société Global Digital Investment Ltd
- Membre du Conseil de surveillance de Zenexity,

- Actions gratuites, bons, options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dirigeants

NEANT

XVI – Commissaires aux Comptes

Le commissaire aux comptes titulaire de Sporever (Ernst & Young et autres représenté par M. Franck Sebag), et le suppléant (Auditex) , ont été nommés lors de l'assemblée générale du 18 Mai 2011 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2010 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2017 sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2016.

- Rémunérations perçues par les Commissaires aux Comptes

Au niveau de l'ensemble du Groupe, les honoraires perçus par les Commissaires aux Comptes au cours de l'exercice 2015 s'élèvent à 62.565 € euros (contre 42,8k€ HT en 2014). Au niveau de la société consolidante, les honoraires s'élèvent à 26.315 € euros (contre 12,8 k€ HT euros en 2014).

XVII – Gouvernance d'entreprise

Nous vous rappelons que la Direction Générale de la Société est assurée par votre Président du Conseil d'Administration.

Un Directeur Général Délégué a été nommé au cours de l'exercice 2015 (le 4 mai 2015) pour une durée illimitée.

XVIII – Etat de la participation des salariés au capital social (art. L 225-102 du C. commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2015, les actions détenues collectivement par les salariés représentent moins de 3% du capital social.

Le délai à l'issue duquel l'assemblée générale doit se prononcer sur un projet de résolution tendant à la réalisation d'une augmentation de capital dans les conditions prévues à l'article L225-129-6 du Code de commerce étant désormais porté à 5 années lorsque celle-ci s'est prononcée sur une telle augmentation de capital lors d'une augmentation de capital en numéraire, nous ne présentons pas de telle résolution à l'assemblée générale ordinaire annuelle dans la mesure où une telle résolution a été présentée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2015.

Conclusion

Si vous approuvez les comptes tels qu'ils vous sont présentés, vous voudrez bien alors donner à vos administrateurs quitus de leur gestion et au Commissaire aux comptes quitus de sa mission pour l'exercice considéré.

Nous sommes à votre disposition pour répondre aux questions que vous voudrez bien nous poser préalablement au vote des résolutions qui seront soumises à vos suffrages.

Votre conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

Annexe 1 :**Tableau des résultats des cinq derniers exercices société Sporever**Tableau des résultats des cinq derniers exercices

En euros	<u>31-déc-15</u>	<u>31-déc-14</u>	<u>31-déc-13</u>	<u>31-déc-12</u>	<u>31-déc-11</u>
Capital en fin d'exercice					
Capital social	4 821 897	5 496 260	5 496 260	5 496 260	5 496 260
Nombre des actions ordinaires existantes	6 027 371	2 198 504	2 198 504	2 198 504	2 198 504
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximum d'actions à créer					
Par conversion d'obligatipons					
Par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 290 836	1 117 001	1 176 159	1 053 145	1 397 966
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(1 590 680)	(402 799)	(713 591)	(681 470)	(1 095 013)
Impôt sur les bénéfices					(23 860)
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-2 718 172	-405 312	-716 103	-683 982	-1 121 385
Résultats par action					
Résultat après impôt, participation des salariés et avant dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-0,26	-0,18	-0,32	-0,31	-0,49
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-0,45	-0,18	-0,33	-0,31	-0,51
Dividende attribué à chaque action					
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés	5	6	7	7	8
Montant de la masse salariale	278 569	458 567	566 522	426 313	488 372
Montant des charges sociales	115 864	188 561	245 917	187 333	182 627

Annexe 2

Tableau des résultats des cinq derniers exercices Groupe Sporever

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

En euros	<u>31-déc-15</u>	<u>31-déc-14</u>	<u>31-déc-13</u>	<u>31-déc-12</u>	<u>31-déc-11</u>
Capital en fin d'exercice					
Capital social	4 821 897	5 496 260	5 496 260	5 496 260	5 496 260
Nombre des actions ordinaires existantes	6 027 371	2 198 504	2 198 504	2 198 504	2 198 504
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximum d'actions à créer					
Par conversion d'obligations					
Par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	10 773 000	13 371 699	11 505 059	13 449 570	16 551 123
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(882 000)	959 939	(866 405)	366 634	564 859
Impôt sur les bénéfices		(87 607)			(106 964)
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(1 619 000)	59 695	(1 780 997)	(607 138)	(352 267)
Résultats par action					
Résultat après impôt, participation des salariés et avant dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-0,15	0,44	-0,81	0,17	0,31
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-0,27	0,03	-0,81	-0,28	-0,16
Dividende attribué à chaque action					
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés	69	73	92	101	119
Montant de la masse salariale	3 315 000	3 932 783	4 879 441	5 356 737	6 391 567
Montant des charges sociales	1 260 000	1 629 443	2 190 315	2 496 339	2 642 737